

BUREAU DIRECTEUR Elargi au Comité Directeur

23/02/2026

COMPTE RENDU

Le Bureau directeur de la Ligue de rugby s'est réuni le 23 février à 17h30 avec les membres du comité directeur en Visio et en présentiel

Etaient présents : Stéphanie MURCY, Bernard SEVAÏ, Armon COUPOU, Francois CHANE KAYE BONE

En Visio : Jean Luc FONTANEL, Monique CATHALA, Daisy ADOLPHE, Romain BONNET, Philippe IMBERY, Audrey MENAND

Excusé : Jean Michel PIRON

Invitée : Vanessa LOUISE, Annie BUPTO

Ordre du jour :

- **Point Sportif**
- **Point sur départ AROI**
- **Point sur départ CHAMPIONNAT DE FRANCE**
- **Prothésistes dentaires affiches**
- **Stades finales et tournoi M-14**
- **JT ANTENNE et Maël TURPIN**
- **PACKS COUPE DU MONDE RUGBY**
- **Détermination et validation du montant/forfait collation tournois/plateaux EDR**
- **Point sur les subventions en cours (AAP, AAC, AMI)**
- **Questions diverses**

- **Point sportif**

Le Président s'excuse de ne pas pouvoir être présent à la réunion du comité directeur de ce soir. Bernard SEVAÏ lance la séance et informe que les entraînements des sélections en partance pour

l'AROI se poursuivent normalement. L'organisation du premier regroupement M-14 et F-15 est prévue ce dimanche 1er mars 2026. Deux matchs amicaux sont programmés ce week-end. Un match en retard est également prévu : le LEU RC recevra les équipes de Mayotte (COMBANI), présente sur l'île le week-end du 7 mars, pour un match en rugby à 10. Les filles participeront à un tournoi à 10, dont l'organisation est confiée au club du LEU RC.

Concernant la demande de défraiement pour les collations formulée par le club : le comité directeur n'y est pas favorable afin d'éviter que tous les clubs réclament un défraiement à leur tour.

- **Point AROI**

Le comité de Mayotte a formulé une demande pour la prise en charge du billet de Germinie HOUMADI. La ligue est favorable à cette prise en charge, sous réserve que la facture soit transmise au comité de Mayotte, qui effectuera ensuite le règlement. Mayotte doit nous transmettre un mail dans ce sens

Trois joueurs de La Réunion rejoindront le comité de Mayotte dans la sélection pour participer au tournoi AROI, en double licence.

- **Pharmacie AROI**

Audrey s'en charge de préparer et transmettre avant le 15 mars 2026

- **Point championnat de France :**

Nous avons pré-réservé l'hébergement et sommes en attente du retour des compagnies pour la confirmation des billets.

Nous devons également effectuer des demandes de devis pour le transport en bus pour les déplacements de l'aéroport à soustons

• **Prothésistes dentaires affiches**

Nous avons reçu un mail de M. SICARD, prothésiste dentaire, ayant suivi une formation auprès de la FFR, souhaitant être mis en contact avec des médecins. Nous lui avons transmis les coordonnées du médecin de la ligue pour qu'il puisse échanger avec lui.

M. SICARD souhaite proposer ses services pour la fabrication de protège-dents sur mesure. Il a également transmis une affiche à diffuser dans les clubs et lieux sportifs.

De plus, il souhaite organiser une formation destinée aux éducateurs sur le protocole dentaire et rencontrer les jeunes du POMOI.

• **Stades finales et tournoi M-14**

Vanessa a interrogé Said concernant ses programmations afin de vérifier si le Stade Olympique serait disponible le jour des finales, le 23 mai. Said n'a pas encore établi le calendrier R2 et nous tiendra informés dès que possible.

Dans l'hypothèse où le Stade Olympique ne serait pas disponible, nous demanderons la disponibilité du stade Lambrakis.

- **JT ANTENNE et Maël TURPIN**

Bernard SEVAÏ a résumé son intervention sur Antenne Réunion et a indiqué avoir communiqué les coordonnées de Jérôme AGENOR afin de permettre un contact avec Maël TURPIN, qui devrait passer au JT la semaine prochaine.

- **Divers :**

- **PACKS COUPE DU MONDE RUGBY**

La ligue préparera et proposera des packs pour la Coupe du Monde de rugby en Australie, incluant l'hébergement, le vol et les entrées.

- **Détermination et validation du montant/forfait collation tournois/plateaux EDR**

Détermination et validation du montant des collations pour l'EDR et l'école de rugby, sous réserve que les justificatifs suivants soient transmis : factures, effectifs et compte rendu.

La demande de prise en charge devra être transmise dans un délai d'un mois à compter d'aujourd'hui. En fournissant le formulaire

Le montant proposé est de 3 € par joueur.

Montant soumis au vote aux membres du comité directeur : 11 votes, validé à l'unanimité.

Le club de l'Étang, ayant transmis tous les justificatifs, voit sa demande de prise en charge validée par la ligue

Vanessa fera une communication à l'ensemble des clubs pour les informer de la décision de prise en charge des collations des écoles de rugby organisées par la ligue, à compter du 1er mars.

- **Point sur les subventions en cours (AAP, AAC, AMI)**

Jean-Luc a présenté un point sur les subventions en cours, notamment les appels à projets AAP, AAC et AMI.

Un tableau récapitulatif des aides éligibles, des partenaires concernés, des montants et des plateformes de dépôt des demandes a été présenté. Ce tableau pourra être transmis aux clubs afin de les aider dans leurs démarches.

Les demandes de subventions ouvertes, en cours et à venir ont été recensées.

- Questions diverses

Manager de club :

Demande de désignation d'un manager de club, personne référente qui participera aux réunions mensuelles ou bimensuelles et assurera la diffusion des informations au sein de son club. Nous envisageons de programmer un séminaire regroupant tous les managers de clubs afin de travailler sur les calendriers, le (POS) et d'autres sujets organisationnels.

Pharmacie sélections

Daisy a demandé que les sélections disposent d'une pharmacie dédiée lors des regroupements, afin de faciliter la prise en charge des blessures et d'éviter l'utilisation du stock des clubs.

Transmission des listes de joueurs

Constat : les clubs n'ont pas transmis la liste des joueurs minimales pour le premier regroupement de ce week-end. Par conséquent, les convocations seront transmises tardivement.

Le même constat s'applique aux demandes de matériel, qui doivent être revues et transmises par les managers afin d'assurer un traitement dans de meilleurs délais.

Partenariat

Armon fera un point sur les partenariats.

Nous avons accueilli de nouveaux partenaires et un suivi sera effectué prochainement.

La prochaine table ovale se tiendra le 13 mars 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H45

Prochaine réunion de bureau : le 02/03/2026

Rédacteur VL